

Synthèse des Rapports d'activité 2016 - Complexe Saint-Thys

I.E.M. – CAMSP – SESSAD

Le Complexe Saint-Thys :

L'année 2016 a été consacrée à la mise en œuvre des Plans d'Actions Uniques (un par structure) issus des démarches d'amélioration continue de la qualité du service rendu.

Chacune des structures du Complexe s'est attachée à respecter la commande : cette démarche a donné lieu à une mobilisation générale du personnel sur toutes les questions à partir des rapports d'évaluations, interne et externe, et des engagements posés dans les projets institutionnels 2014 2018 : les enfants et les parents ont pu constater et bénéficier des actions engagées.

Pour chacune des structures du Complexe, cette démarche donne lieu à :

- un suivi régulier sur la base de tableaux de bord et de comptes rendus des groupes de travail constitués à cette occasion.

- une restitution générale à l'occasion des journées institutionnelles à l'IEM, de temps de réunions dédiés au SESSAD et au CAMSP, sur un mode interactif et interdisciplinaire ainsi qu'au CVS où siègent les représentants des enfants, des familles et de l'Association.

Dans le contexte politique et juridique actuel (lois 2002, loi 2005 et loi HPST...), poursuivre en 2016 notre politique d'ouverture à travers les pratiques professionnelles, est resté un axe fort du travail pour les trois structures du Complexe, de manière participative, en interne comme en externe, avec comme objectif essentiel la socialisation en milieu ordinaire, l'épanouissement personnel et l'accès à la citoyenneté des enfants et adolescents accompagnés. Doit être ici mentionné le développement des « groupes citoyens », très actifs dans la préparation des réunions du CVS et réalisés tant avec les adolescents de la Villa qu'avec les enfants plus jeunes du Centre. Les conventions de partenariat se sont développées non seulement dans le domaine scolaire et sportif mais aussi dans celui des activités rééducatives, de soin, éducatives et de loisirs.

En 2016 les trois structures ont ainsi poursuivi le développement des passerelles et des liens entre elles et avec les partenaires locaux, non seulement en veillant à la continuité des parcours des enfants entre ces différents établissements et services mais également en mettant en synergie les formations, les groupes de réflexion transversaux et les communications des savoirs faire ; les accompagnements des enfants s'en trouvent de ce fait et chaque fois enrichis.

La veille institutionnelle pour le développement des bonnes pratiques et de la bientraitance s'est poursuivie sur la base des recommandations de l'ANESM.

L'I.E.M.

En 2016, 9 enfants sont entrés à l'IEM et 6 enfants sont sortis.

L'âge moyen à l'entrée est de 11 ans, l'âge médian également, ce qui confirme la tendance actuelle d'une arrivée plus tardive en institution découlant essentiellement de la mise en œuvre de dispositifs adaptés de scolarisation en milieu ordinaire.

Au 31 décembre 2016, l'âge moyen de la population globale est de 14 ans. La tranche des 14-16 ans est la plus représentée (=> montée des effectifs à la Villa). La tétraparésie reste l'atteinte motrice la plus représentée (61.7%).

En 2016, Marseille (53%) et le département des Bouches-du-Rhône (35%) représentent l'aire de recrutement la plus importante de l'IEM. Ceci contribue à l'implantation de l'IEM sur le territoire de l'agglomération et à son ouverture aux ressources locales (partenaires).

Tous les enfants et adolescents accueillis à l'IEM ont bénéficié d'une scolarité adaptée au plus près de leurs capacités. 13 élèves ont bénéficié d'une inclusion scolaire (temps partiel ou complet) A noter qu'une élève avec une déficience auditive est scolarisée à temps partagé à l'UE et à l'IES les Hirondelles. L'adaptation et la diversification des modes de scolarisation dans un partenariat renforcé avec les équipes pédagogiques des écoles et des collèges de l'Education Nationale se sont poursuivies.

L'ensemble des entrants a bénéficié d'un parcours de soin antérieur (CAMSP ou SESSAD). 7 entrants sur les 9 étaient inscrits dans un parcours d'inclusion scolaire. A leur entrée à l'IEM, aucun n'a pu y être maintenu.

La durée moyenne d'accompagnement des sortants 2016 est de 8 ans. Elle a augmenté de 3 ans par rapport à 2015.

L'âge moyen des sortants 2016 est de 17,5 ans. Il a légèrement augmenté par rapport à 2015 (+1 an), mais l'âge médian a augmenté de 4,5 ans. En 2016, 2 jeunes ont été orientés en structures pour adultes, 3 ont été orientés vers le milieu ordinaire avec un parcours de soin (libéral) et 1 jeune a intégré un IMP Pro.

Les taux d'occupation ont tendance à baisser sensiblement avec toujours des préoccupations fortes quant aux absences très importantes pendant les vacances scolaires.

La liste d'attente (Internat / internat) reste inférieure à 10 candidatures.
Le délai moyen d'attente pour entrer à l'IEM reste de moins d'un an.

Les protocoles de travail avec les familles et les jeunes, notamment dans la préparation du projet d'orientation à la sortie de l'établissement et dans le suivi des évolutions de chaque projet d'accompagnement personnalisé ont été suivis. Ceci a permis un apport de réponses prenant appui sur la palette des propositions diversifiées émanant du pôle St-Thys (IEM et SESSAD par exemple), assurant ainsi la continuité de chacun des projets d'accompagnement individualisé, dans une articulation entre le sanitaire et le médico-social (par exemple, pour des situations postopératoires en termes de bien-être, de sécurité et de poursuite de la prise en charge poly et interdisciplinaire).

Le CAMSP

Le CAMSP a fonctionné en 2016 avec un effectif-enfants conforme à son agrément (29 bébés suivis au 31/12/2016). Hors enfants vus en service de néonatalogie à l'hôpital, la file active 2016 a été de 50 enfants.

La durée moyenne de prise en charge des enfants sortis s'est établie à 27 mois.

La socialisation et la scolarisation précoces des enfants représentent une priorité essentielle qui passe par le développement de partenariats forts avec les différents intervenants et les structures d'accueil de la petite enfance, de l'éducation nationale et du secteur médico-social. Au 31/12/2016, 12 des 28 enfants (43%) sont intégrés dans les lieux de vie et d'accueil de la petite enfance et/ou les ateliers du CAMSP. 5 enfants n'ont que l'atelier éducatif du CAMSP comme lieu de socialisation : ces ateliers constituent des tremplins (première expérience) pour une intégration en milieu ordinaire.

Le projet institutionnel du CAMSP a été actualisé et couvre la période 2014-2018.

Le SESSAD

En 2016, le service a poursuivi tout au long de l'année la mise en œuvre du projet institutionnel dans sa dynamique et son organisation de travail, avec la volonté de promouvoir et d'ajuster un accompagnement adapté, multidimensionnel et personnalisé dans les espaces de vie des enfants comme de leur famille, au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. Pour cela il a mobilisé l'ensemble de ses ressources internes (équipe pluridisciplinaire, moyens matériels et financiers, Complexe St-Thys) avec l'appui de ressources externes (réseau de partenaires inscrits sur le territoire d'intervention) afin de promouvoir l'inclusion sociale et scolaire ainsi que le bien-être des 30 enfants accueillis en file active.

Pour 4 des 5 enfants sortis, l'orientation a été la poursuite de la scolarité en milieu ordinaire et la prise en charge des soins par le libéral de proximité. Le 5^{ème} jeune a été orienté vers un établissement médico-social mieux adapté à ses besoins et à son projet de vie (IEM).

Afin de pallier la pénurie de kinésithérapeutes et d'orthophonistes, il a été fait appel en 2016, à 33 libéraux (17 en K., 16 en O.), pour 22 des 30 enfants suivis.

Conclusion

Malgré des difficultés de recrutement du personnel qui perdurent, ces différents résultats témoignent de l'effort engagé par les équipes notamment à travers le montage de projets d'ouverture s'appuyant sur une diversité de réponses complémentaires tant en interne qu'avec les ressources extérieures, en réseau, sur notre territoire d'intervention : accueil de jour temporaire en établissement pour adultes handicapés, accueil séquentiel en Centre de Réadaptation Professionnelle, intégration en milieu scolaire ordinaire, inscription et participation à des activités culturelles et sportives en milieu ordinaire et associatif.

En termes de perspectives, nous devons nous préparer à de nouvelles évolutions dans notre secteur notamment avec la réforme de la tarification et avec l'ancrage de la culture de la performance (mesurer l'efficacité du dispositif institutionnel...) que nous pressentons à travers le projet piloté par l'ARS de déploiement du tableau de bord de l'ANAP vers les ESSMS de notre région, alors même que nous sommes encore en phase d'appropriation de la culture de l'évaluation (évaluation des projets individualisés, du projet de service, évaluations interne et externe...), qui se situe davantage sur le versant de la qualité des prestations rendues au regard de la recommandation des bonnes pratiques de l'ANESM. Un des enjeux à venir pour nous se situe certainement dans une approche croisée de la performance (indicateurs de l'ANAP) et de la qualité (indicateurs de l'ANESM) afin de mesurer et répartir l'utilisation des coûts et des moyens affectés aux services et établissements de notre secteur.